



Maladie

▣ Les contrats de prévoyance et frais de santé : « pas une priorité » pour les RH

Selon une étude de Galea & Associés, en collaboration avec la Junior ESSEC, menée auprès de 153 entreprises de mars à juin 2018, la moitié des contrats de santé et prévoyance collective ont été « mis en place il y a moins de cinq ans » dans les entreprises françaises, mais « la plupart n'ont pas été renégociés au cours des deux dernières années, en dépit d'une actualité législative et réglementaire importante ». Ce n'est pas « une priorité pour les ressources humaines, qui manquent de temps et de connaissances techniques pour s'y pencher », selon la note publiée le 12 juillet. En cause : une « méconnaissance », des « services associés au contrat », que « les RH peinent à appréhender ». L'étude indique aussi qu'il est nécessaire, pour les organismes assureurs, de « parfaire » leur communication, car seulement 31 % des entreprises jugent « très satisfaisante » la qualité des informations communiquées.

▣ Hôpital : 19 000 postes de médecins non pourvus

Plus de 19 000 postes de médecins étaient « statutairement vacants » en début d'année dans les hôpitaux, où les contractuels compensent en grande partie ce manque de titulaires, selon le rapport annuel du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers (CNG) publié sur son site interne. Le taux de « vacance statutaire » pour les postes à temps plein « a progressé de 0,9 point entre 2017 et 2018 » et s'établissait au 1^{er} janvier à 27,4 %, indique le CNG. Cela correspond à 15 052 postes « budgétés » mais pas « occupés statutairement » par des praticiens hospitaliers (PH). Une grande partie de ces postes à temps plein est toutefois « provisoirement occupée » par des praticiens contractuels : une étude du CNG réalisée en janvier 2017 estimait leur nombre à plus de 12 000. Pour les postes à temps partiel, la vacance statutaire culminait à 47 % début 2018, soit 4 039 titulaires manquants. *Source AFP*